

**COMMUNE
DE
POLLIONNAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DELIBERATION N°2026/52

Conseil municipal du mardi 1^{er} septembre 2026

Date de convocation du conseil municipal : 28 août 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 23

Président : Philippe TISSOT, Maire

Secrétaire élu : Elodie MEGE-MULLER

Membres présents à la séance : Philippe TISSOT, Jérôme MULLER, Aurore TOMA, Loïc BARBERAT, Danielle BLATH, Anne-Marie ROZIER, Béatrice DUMORTIER, Christine MORIN, Didier COQUARD, Franck BERARD, Michel BERNIGAUD, Pascal MORET, Delphine OLIVIER, Cyril JACOUTON, Elodie MEGE-MULLER, Corine DUTIN, Constance DOUSSET, Raphaël POCCACHARD, Yann DEVILLE, Vanessa MORISSEAU

Membres excusés : Aurélie GUTIERREZ donne pouvoir à Philippe Tissot ; Christophe TERTIAN donne pouvoir à Danielle Blath ; Patrick MARCHAND donne pouvoir à Anne-Marie Rozier

Excusé-e-s : -

OBJET : Subventions aux associations 2026
--

Le rapporteur expose au conseil municipal que les associations ont été contactées afin de connaître leurs besoins en subventions, sur la base d'un dossier à remplir.

Plusieurs associations ont déposé des demandes de subventions pour l'année 2026, récapitulées dans le tableau suivant. La commission Associations s'est réunie avec d'étudier les dossiers et proposer un montant de subvention, dans le cadre du budget alloué.

Le rapporteur présente les propositions faites afin que chaque subvention soit votée individuellement :

ASSOCIATION	Subvention sollicitée 2026	Montant proposé subvention 2026	Résultat du vote
Amicale sapeurs-pompiers de Ste-Consorce	500,00 €	500,00 €	23 voix pour
Association des 3 Hameaux ⁱ	600,00 €	500,00 €	20 voix pour et 1 abstention sur 21 votants
La Boule des Pins ⁱⁱ	1 000,00 €	900,00 €	21 voix pour, 1 abstention sur 22 votants
Comité de la Foire ⁱⁱⁱ	1 000,00 €	1 000,00 €	22 voix pour, 22 votants
Danse-moi une histoire	1 000,00 €	500,00 €	21 voix pour, 1 abstention, 1 voix contre

Dig des Monts	1 000,00 €	1 000,00 €	21 voix pour, 2 abstentions
Ecole de musique de Pollionnay	2 000,00 €	2 000,00 €	22 voix pour, 1 abstention
Association Geneviève Dumont	3 000,00 €	3 000,00 €	19 voix pour, 1 voix contre, 3 abstentions
Karavane Food Forest ^{iv}	5 000,00 €	2 000,00 € ¹	13 voix pour, 1 voix contre, 8 abstentions
Le Poulpe	1 400,00 €	500,00 €	21 voix pour, 2 abstentions
Les Croonies	300,00 €	300,00 €	23 voix pour
Les Amis du Tilleul	2 500,00 €	1 500,00 € ²	17 voix pour, 6 abstentions
Les classes en 6	500,00 €	500,00 €	23 voix pour
TOTAL	17 700,00 €	14 200,00 €	

Le conseil municipal, ouï l'exposé du maire,

Après en avoir délibéré,

ATTRIBUE les subventions aux associations selon le détail ci-dessus ;

DIT que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au chapitre 65 du budget principal 2026

RAPPELLE que les associations bénéficiant de subventions doivent fournir un bilan de l'année écoulée et/ou du projet subventionné

Voté à la majorité, association par association.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme

Philippe TISSOT
Maire



Certifiée conforme compte tenu de la publication et de la transmission en préfecture le 7 septembre 2026

ⁱ Cyril JACOUTON et Vanessa MORISSEAU sortent

ⁱⁱ Didier COQUARD sort

ⁱⁱⁱ Christine MORIN sort

^{iv} Yann DEVILLE sort

¹ Sur présentation du bilan du spectacle et des factures

² Sur présentation des factures de transport